

Journaux de marche 14-18

Posté par Feuille - 05-11-2008 à 09:14

La direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (DMPA), en partenariat avec le Service historique de la Défense (SHD), a souhaité étendre à un plus large public l'accès aux fonds documentaires du ministère de la Défense en complétant les informations individuelles des fichiers des « Morts pour la France » déjà en ligne.

A l'occasion du 90e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, la DMPA a donc décidé de numériser les archives de toutes les unités engagées dans ce conflit et de les ajouter sur le site Mémoire des hommes.

Ces archives sont aujourd'hui conservées par trois départements du Service historique de la Défense de Vincennes. le département de l'armée de Terre conserve un peu plus de 18 000 journaux des marches et opérations, sous forme de registres, émanant de la plupart des unités de l'armée de Terre, ainsi que de certaines unités de la gendarmerie (sous-série 26 N, environ 1 500 000 pages).

le département de l'armée de l'Air, héritier des documents de l'aéronautique militaire, conserve des carnets de comptabilité en campagne, des rapports techniques d'ascension, des carnets de mission et registres de vol ainsi que des comptes rendus d'opérations (série A, environ 300 000 pages).

le département de la Marine conserve les journaux de bord et de navigation et quelques documents assimilés comme les registres d'inscription des signaux et les carnets de correspondance, des bâtiments de la Flotte principale (sous-série SSY, environ 1 500 000 pages).

Cette opération contribue non seulement à la connaissance et à la mémoire de la Première Guerre mondiale, mais aussi à préserver de la dégradation les archives les plus consultées sur le site de Vincennes.

<http://www.jmo.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/pages/index.html>

Je vous conseille de passer par recherche des inventaires...

Les archives numérisées sont classées par unité ou bâtiment, puis par période chronologique (armée de Terre et Marine) ou par chapitre du document (aéronautique militaire). Voici quelques orientations pour vous guider dans vos recherches.

1° Vous cherchez une unité, un régiment, un bâtiment de la Marine.

Deux modes de navigation vous sont proposés : soit par le formulaire de recherche, soit en parcourant l'inventaire du fonds d'archives concerné.

Dans le cas des bâtiments de la Marine, l'index permet une recherche par type de navire (chalutier, croiseur, sous-marin, etc.).

2° Vous cherchez un militaire.

Contrairement aux fiches présentées jusqu'à présent sur Mémoire des hommes, les archives mises en ligne ne sont pas des documents individuels. Il vous faut impérativement connaître l'unité d'appartenance du militaire que vous cherchez. Dès lors, vous pourrez accéder immédiatement aux documents concernant cette unité via le formulaire de recherche (onglet « recherche rapide »).

Si vous ne connaissez pas cette unité d'appartenance, plusieurs moyens existent pour la retrouver :

Un document que vous détenez (livret militaire, état signalétique et des services, correspondance, mémoires, photographies, etc.) peut vous renseigner.

Si vous cherchez un soldat déclaré « Mort pour la France », le plus simple est de consulter la base de données des soldats « Morts pour la France ». Vous trouverez en haut de la fiche, sous l'intitulé « Corps », la dénomination de l'unité. Si le soldat que vous cherchez a survécu au conflit ou n'est pas « Mort pour la France », il vous faut consulter le registre matricule d'incorporation militaire dans lequel il figure : vous y trouverez la référence de l'unité.

Ces documents sont conservés aux Archives départementales du lieu de recrutement du soldat ; il est donc nécessaire de connaître ce lieu de recrutement. Certains services ont mis en ligne les registres matricules qu'ils conservent (Mayenne, Yvelines).

Si vous cherchez un officier, il vous est possible de consulter son dossier de carrière, conservé au Service historique de la Défense.

3° Vous faites une recherche sur un événement, une région, un village, etc.

Il vous est indispensable de parcourir la bibliographie relative à l'objet de votre recherche, afin de trouver la référence d'une unité ou une cote d'archives.

=====